

Ouverture de compteur

Identification de l'	ahonné
Nom Prénom	ibonic
Nom Prenom	
Nombre de personne	
Adresse + étage d'ouverture/branchement	
N° de téléphone	
E-mail	
Date d'entrée dans le logement :	
Adresse de Facturation Si différente	
Identification de l'	Ancien abonné
Nom – Prénom Nouvelle adresse	
Propriétaire + Tél	
Identification du c	ompteur d'eau
N° du compteur	
Index (m³) chiffre en noir	
Date du relevé	
connaissance sur simpl afférentes, c'est-à-dire p contrat. En cas de dé a l'avance.	e les clauses et conditions du règlement du Service des Eaux, dont je peux pre de demande. Je m'engage à payer le montant de l'eau en vigueur ainsi que les par semestre. La durée de la présente police restera valable jusqu'à la résiliation part, il est demandé à l'abonné de prévenir le service des eaux pur la mise en eau du compteur est de 24 à 48 heures et hors week
Ouverture du compteur	: □ sur déplacement abonné □ par téléphone abonné □ par mail □ Rech. Interne serv O □ propriétaire □ autre.
Photocopie Carte iden	ntité OU Siret (pour les entreprises) obligatoire Signature

COMMUNE D'UZES Service des eaux 1 place du Duché 30700 UZES Tel 04 66 03 47 48 servicedeseaux@uzes.fr

DEMANDE DE RETRACTATION

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire <u>uniquement</u> si vous souhaitez faire usage du droit de rétractation portant sur l'abonnement au service des eaux. Soit par courrier avec accusé de réception, soit par email (le service des Eaux vous confirmera sa bonne réception).

Je soussigné(e),				
Nom et Prénom :				
Code Postal	Commune			
Fais usage de mon droit d	e rétractation portant su	r le contrat établi, ei	n date du	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
Fait leSignature du demandeur	à			

CONDITIONS ET MODALITÉS DE RÉTRACTATION

NE CONCERNE QUE LES USAGERS PARTICULIERS OU LES ENTREPRISES COMPTANT AU PLUS 5 SALARIÉS

Lorsque le contrat est conclu à distance (par courrier, téléphone ou par mail) ou hors établissement, l'usager dispose d'un délai de 14 jours, pour exercer son droit de rétractation. Pour ce faire, l'usager en informe le SDE en lui adressant, soit le formulaire de rétractation joint à son contrat, soit une déclaration sur papier libre exprimant de façon non équivoque sa volonté de se rétracter, en précisant le service concerné (souscription d'abonnement, demande de travaux ...). Il n'a pas à motiver sa décision. Pour assurer la continuité du service et éviter une interruption dans la fourniture d'eau, l'usager peut demander expressément l'exécution anticipée du contrat. Cependant, l'usager qui souhaite exercer son droit de rétractation alors que l'exécution du contrat a commencé, sera tenu au paiement des montants correspondants au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter (date du contact direct, mail ou cachet de la poste faisant foi).

Si l'usager a au préalable exprimé, au sein de son formulaire de demande initiale, sa volonté de bénéficier de l'exécution anticipée du service et qu'il use de son droit de rétractation dans les délais impartis (14 jours), les frais liés aux travaux déjà réalisés seront dus.

Si l'usager n'a pas au préalable exprimé, au sein de son formulaire de demande initiale, sa volonté de bénéficier de l'exécution anticipée du service et qu'il use de son droit de rétractation dans les délais impartis (14 jours), l'acompte versé et les frais liés aux travaux lui seront intégralement remboursés.